

### Prix Libre2Lire édition 2022

Le prix libre2lire met à l'honneur 8 romans pour ados chaque année pour le plaisir de lire, de partager et de créer. Donnez votre avis et votez !

Depuis 2015, la Métropole Européenne de Lille (MEL) organise, en partenariat avec les bibliothèques et librairies du territoire, le prix littéraire Ado « Libre2lire » (L2L). Tout métropolitain, âgé de plus de 11 ans, peut y participer et élire ses romans préférés parmi 8 titres sélectionnés par des bibliothécaires, libraires, enseignants et adolescents.

Deux rubriques sont proposées : « Ados » et « Ados+ », pour les romans aux sujets plus sensibles.

Consultez la sélection 2022 :

[https://asivre.lillemetropole.fr/userfiles/image/L2L/Comm\\_2022/depliant\\_L2L.pdf](https://asivre.lillemetropole.fr/userfiles/image/L2L/Comm_2022/depliant_L2L.pdf)

Pour cette nouvelle édition, les lecteurs et lectrices ont jusqu'au 30 avril 2022 pour défendre leurs coups de cœur en votant en ligne et/ou en faisant parvenir une production écrite ou artistique. Les plus belles productions auront la chance d'être récompensées par le jury en juin 2022. Pour les autres, un tirage au sort sera effectué parmi les participants pour les remercier de leur contribution.

Participez à l'édition 2022 et votez pour votre coup de cœur sur <https://asivre.lillemetropole.fr/cms/articleview/id/29516>

### C'est nouveau

**Pour Vous Servir**, 51 rue des Cats à Escobecques, propose un accompagnement multi-services pour les personnes âgées (repas, ménage, coiffure, gestion administrative, petits travaux, courses, déplacements, etc.).

Renseignements : 06.22.22.30.49 et [pourvousservirnord@gmail.com](mailto:pourvousservirnord@gmail.com)

### CALENDRIER

14 décembre matin : passage de la balayeuse

18 décembre : fin de la collecte de la Banque alimentaire.

18 décembre : distribution des colis aux aînés, des coquilles aux enfants et des places de cinéma aux ados.

27-31 décembre : fermeture de la mairie.



Déc 2021

#1

20

**Erquinghem-le-Sec**



Le Flash Infos

### La vie du village

**Le Conseil municipal** s'est réuni le 1<sup>er</sup> décembre.

Devant la montée du taux d'incidence de la 5<sup>ème</sup> vague de la pandémie, Monsieur le Maire renouvelle ses appels au respect des gestes barrières et invite tous ses concitoyens en âge d'être vaccinés à le faire, et aux majeurs à bénéficier d'une troisième dose.

Des travaux de finition d'enrobé vont être réalisés sur la Route de Fournes courant décembre, sur les pistes cyclables et devant les magasins du village.

Les espaces verts de cet axe ont été épierrés ; ils seront engazonnés au printemps.

De nouveaux panneaux seront positionnés aux 5 entrées de la commune, pour indiquer que la priorité à droite est la règle dans toute l'agglomération.

Chaque année depuis 2014, la Municipalité révisé annuellement le tarif des services communaux. Après une année 2021 sans augmentation, la Municipalité décide de réviser leur tarif pour l'année 2022.

Cela concerne les services d'accueil périscolaire et de cantine, la location de la Maison du temps libre et le cimetière.

Les nouveaux tarifs, ainsi que le compte-rendu complet du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre sont disponibles sur le site de la commune et à l'affichage en mairie.



**#Tous  
AntiCovid**

### Mairie

132 rue de l'église  
59320 Erquinghem Le Sec  
03.20.44.72.34  
[mairie@erquinghemlesec.fr](mailto:mairie@erquinghemlesec.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
le jeudi de 16h30 à 19h  
ou sur RDV

Pour toute l'actualité :  
[www.erquinghemlesec.fr](http://www.erquinghemlesec.fr)  
la page Facebook  
l'application PanneauPocket

### Défi

La collecte de denrées non périssables de la Banque alimentaire est prolongée jusqu'au 18 décembre. Vous pouvez déposer vos dons en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (le jeudi jusqu'à 19h, le vendredi jusqu'à 15h).

En 2020, **337 kg** de produits alimentaires ont été collectés à Erquinghem. Un record !

En 2021, mobilisons-nous à nouveau pour aider ceux qui sont en difficulté et relevons le défi de dépasser le résultat de l'an dernier !



### Belles sorties

Vendredi 17 septembre, dans le cadre des Belles sorties, le Vivat d'Armentières a réuni parents et enfants pour le spectacle *Dormir, rêver peut-être ?*

La recette de la soirée, d'un montant de 62 euros, a été dédiée à l'achat de denrées non périssables pour la Banque alimentaire.

### Une fresque à l'école

Entre la rentrée scolaire de septembre et les vacances de la Toussaint, une fresque sur le thème des différentes matières enseignées a été réalisée sur les palissades afin d'embellir l'école. Les agents municipaux ont réparé, nettoyé les palissades et appliqué une sous-couche préparatoire. La coopérative scolaire a financé les 50 heures de travail de l'artiste et l'association des parents d'élèves a fourni le matériel. Les enfants ont participé à la réalisation de la fresque avec l'artiste, Michel Tranchet, et avec l'aide de Pascale Fontaine, jeune retraitée. Une belle collaboration et un véritable travail d'équipe !





### Cadeaux de fin d'année

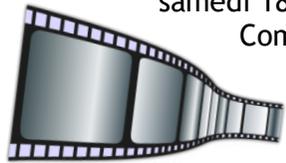
Les colis de Noël et les traditionnelles coquilles offertes par la Municipalité seront distribués aux aînés à domicile par l'équipe municipale le samedi matin 18 décembre.

Les enfants qui fréquentent l'école communale recevront également une coquille, le vendredi 17 décembre à l'école.

Les Erquinghemois.es de moins de 13 ans (nés après 2009) qui ne sont pas scolarisé.es à Erquinghem pourront venir chercher leur coquille en mairie le samedi 18 décembre, entre 9h et 12h.

Comme chaque année, des places de cinéma sont offertes aux jeunes de 13 à 17 ans (nés avant 2009) habitant le village.

Ils/elles sont invité.es à retirer leur place en mairie le samedi 18 décembre, entre 9h et 12h.



**Saint-Nicolas.** Vendredi 3 décembre, l'ACSE a offert aux enfants un spectacle pour fêter la Saint-Nicolas. Comme le veut la tradition, après le spectacle, des friandises ont été distribuées aux enfants. Mais, Covid oblige, cette année, pas de bisous de la part du grand Saint-Nicolas !



### Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé au public du lundi 27 décembre au vendredi 31 décembre 2021 inclus. Pour toute demande durant cette période, merci d'envoyer un mail : [mairie@erquinghemlesec.fr](mailto:mairie@erquinghemlesec.fr)

### Association des loisirs éducatifs de Beaucamps-Ligny

Les inscriptions pour les mercredis de la période Janvier et Février 2022 sont ouvertes:

- Accueil de 9h00 à 17h00
- Enfants de 3 à 12 ans
- Nombre d'inscriptions limité à 30 enfants
- Lieu de l'accueil : École du Tulipier - Place de la Mairie
- Cantine : 4€/repas
- Garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 (jusqu'à 2€/heure, selon le nombre d'enfants de la fratrie).

Pour tous renseignements, contactez l'association au 07.67.75.10.70 par SMS.

**Grippe aviaire :** renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire. Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection ;
- exercer une surveillance quotidienne ;
- respecter des mesures d'hygiène strictes ;
- conserver les cadavres et contacter un vétérinaire.

Pour en savoir plus : consultez l'affichage en mairie ou le site <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

### Vivre ensemble

**Rappel.** La vitesse de circulation des véhicules est limitée à 50km/h route de Fournes et à 30 km/h dans le reste de l'agglomération communale.



### Nuisances sonores

Certain.es habitant.es du village se plaignent d'être parfois gêné.es par les bruits générés par leur voisinage, en particulier la nuit.

Pour bien vivre ensemble, il est indispensable de veiller au respect de tous.



Les « bruits de comportement » sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit

- par des personnes (fête, cris, etc.),
- par des choses (télé, outil de bricolage, etc.),
- par des animaux (abolements, etc.).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, après 22h, il s'agit de tapage nocturne. Le tapage nocturne constitue une infraction. Il est recommandé aux voisins incommodés par le bruit d'engager des démarches amiables pour résoudre le problème avant de faire appel à la mairie ou à la gendarmerie. La discussion, pas la guerre !





## Stationnement devant l'école

S'arrêter juste devant l'école pour déposer son enfant le matin peut être une solution de facilité, mais cette pratique n'est pas acceptable.

Stationner sur la chaussée, même brièvement, constitue une infraction au code de la route. La circulation dans la rue de l'Église est gênée par ces arrêts «sauvages». Des accidents peuvent se produire, causés notamment par l'ouverture des portières ou la traversée de la chaussée par les enfants.

D'autre part, il est interdit de se garer dans l'entrée de la ferme, en face de l'école : il s'agit d'un espace privé. Des engins agricoles empruntent ce passage à tout moment de la journée et ne doivent pas être gênés.

Le parking de la rue de l'Église, ainsi que les places de stationnement le long de la rue, sont à la disposition des parents. On peut également venir à l'école à pied, ou faire du co-voiturage, ce qui limiterait le nombre de voitures et constituerait un geste éco-citoyen. On compte sur vous !

## COVID 19

La situation sanitaire dans le Nord se dégrade. La 3<sup>e</sup> dose est désormais accessible à toutes les personnes de plus de 18 ans.

A partir du 15 janvier 2022, la validité du passe sanitaire est conditionnée à l'injection de cette dose de rappel. Et à compter du 15 décembre 2021 pour les plus de 65 ans, dans les 7 mois après la dernière injection.

La validité des tests PCR et antigénique est réduite de 72h à 24h.

Le port du masque est obligatoire en intérieur dans les lieux publics, dans un rayon de 50 m autour de l'école, et en extérieur à l'occasion de tout regroupement de plus de 10 personnes.

## Les infos de la MEL

### Transports : moins de 18 ans, c'est (bientôt) gratuit

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les Métropolitain.es de moins de 18 ans pourront voyager gratuitement sur le réseau Ilévia :

<https://www.lillemetropole.fr/actualites/transports-moins-de-18-ans-cest-bientot-gratuit>

En rendant les transports en commun gratuits pour les jeunes Métropolitain.es, la MEL entend favoriser le pouvoir d'achat et le droit à une mobilité facilitée, incitant ainsi au réflexe du transport en commun plutôt que de la voiture.

La gratuité concerne le métro, le tramway, le bus, le V'lille, le réseau de bus Arc en Ciel au sein du territoire de la MEL, le transport sur réservation et le service handipole.



### Mode d'emploi

Comment ça marche pour le métro, bus, tramway et transport sur réservation ?

Il faudra disposer d'une carte Pass Pass personnelle chargée d'un profil 4-25 ans MEL et du Titre moins de 18 ans. La carte vous permettra de valider vos trajets aux bornes et de passer les contrôles d'accès dans le métro.

- Pour les nouveaux voyageurs : les demandes du Titre moins de 18 ans sont possibles sur [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr) dès maintenant.
- Pour les jeunes déjà en possession d'une carte Pass Pass personnelle : pour charger le Titre moins de 18 ans sur une carte existante, les démarches sont différentes d'un usager à l'autre. Retrouvez tous les détails sur [www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/bus-metro-tramway-transport-reservation/](http://www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/bus-metro-tramway-transport-reservation/)

Comment ça marche pour le V'lille ?

Le mode d'emploi est sur [www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/vlille/](http://www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/vlille/)

Comment ça marche pour le service Handipole ?

Le mode d'emploi est sur [www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/handipole](http://www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/handipole)